

Publié le 14 avril 2011

Boulogne-Billancourt : Une « ville-parc » aux portes de Paris

Le département le plus urbain de France aura bientôt son écrin de verdure. La Saem Val de Seine Aménagement aménage en effet en ce moment un écoquartier de 74 hectares sur les anciennes emprises Renault de Boulogne-Billancourt.



Après avoir été pendant plus de quatre-vingt dix ans le siège historique de la marque au losange, la rive de Billancourt et l'île Seguin sont en passe de devenir l'un des plus vastes écoquartiers d'Ile de France. Lancée par la [Saem Val de Seine Aménagement](#), l'opération, qui comprend également la réhabilitation du quartier du Pont de Sèvres, promet de transformer les 74 hectares du secteur en une véritable « ville-parc », selon les mots du directeur de la Sem, André Moine. La verdure sera en effet omniprésente sur l'ensemble des espaces publics, prolongeant l'attrait du parc paysager de 7 hectares partiellement ouvert au public en 2010. Pour autant, la densité urbaine est bien au rendez-vous avec 850 000 m² de bâtiments programmés, dont 250 000 m² ont d'ores et déjà été livrés. Parmi eux, une moitié sera réservée au logement dont un tiers au logement social. Un autre tiers sera consacré aux bureaux, le reste ayant vocation à accueillir différents équipements publics, des locaux d'activité et des commerces.

Le tout a été conçu dans un double souci de mixité sociale et fonctionnelle. Un panachage que l'on retrouve aussi bien à l'échelle du quartier que de l'îlot, avec à chaque fois un mélange logement libre/social, bureaux et services de proximité. Cette mixité s'est d'ailleurs prolongée avec la restructuration du quartier du Pont de Sèvres qui a permis d'y développer des commerces, rénover les bureaux et les logements sociaux et de désenclaver le quartier en l'ouvrant sur la ville.

Les cheminements piétonniers et cyclables seront bien sûr la norme, la voiture étant reléguée au rang d'accessoire. Les économies d'énergie se traduisent par la recherche systématique pour tous les bâtiments de la performance thermique (certification HQE® ou H&E) et la création d'un réseau chaud et froid qui fonctionnera bientôt à 65 % grâce à l'exploitation géothermale du site.

Mais le quartier, situé en zone inondable, se distingue surtout par sa gestion innovante des eaux pluviales avec la mise en place d'un triple réseau séparant les eaux usées, les eaux pluviales chargées en hydrocarbure et les eaux pluviales propres issues des toitures, des espaces paysagers et des traverses piétonnes. Alors que les toitures et les espaces verts limitent le ruissellement des eaux pluviales, celles-ci sont ensuite acheminées vers un réseau à ciel ouvert, composé d'un système de noues paysagères. Ces sortes de jardin en creux plantés permettent d'infiltrer une partie des eaux de pluie et de conduire le surplus vers le parc où elles sont stockées, puis utilisées pour l'arrosage. En cas de fortes précipitations ou de crue, le parc a la capacité à jouer un rôle de

bassin de rétention. Installé légèrement en contrebas du quartier, il est conçu pour se remplir d'eau en cas de crue, ne laissant plus apparaître qu'une succession d'îlots reliés entre eux par des pontons. Un « vase d'expansion » capable d'après André Moine, « d'absorber l'équivalent de la grande crue de 1910 ».